



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 29 novembre 2022

L'État s'engage aux côtés des CREPS de la région Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a participé ce mardi 29 novembre en tant que délégué territorial de l'Agence nationale du sport au conseil d'administration du Centre régional d'éducation populaire et de sport (CREPS) de Toulouse, présidé par Sandra Forgues.

La consolidation du modèle sportif

Le CREPS de Toulouse, en tant qu'établissement public local de formation, doit jouer pleinement son rôle d'opérateur des politiques publiques sportives en s'adaptant aux évolutions récentes telles que la création de l'Agence Nationale du sport et la réforme de la formation professionnelle avec la loi « Choisir son Avenir professionnel ».

Dans le cadre du Projet sportif territorial 2023¹, le préfet a insisté sur la nécessité de consolider une vision du sport durable, solidaire et intégré dans la société.

A ce titre, début 2023, l'État, en partenariat avec le conseil régional d'Occitanie, développera deux actions importantes pour les CREPS :

- Un Campus des Métiers et des Qualifications du Sport en Occitanie qui permettra de renforcer l'attractivité de la filière Sport et des parcours sportifs en approfondissant la lisibilité des offres de formation à travers un rapprochement des acteurs et la mutualisation des compétences ;
- Le déploiement de la Maison de la performance sportive pour une prise en charge globale du sportif de haut niveau. La démarche est largement engagée mais il reste encore beaucoup à faire en perspective de Paris 2024 et de Los Angeles 2028.

A l'occasion de ce rendez-vous, le préfet a rappelé les attentes fortes vis-à-vis de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Réussir les Jeux et fortifier le modèle sportif français nécessitent que l'ensemble des acteurs du sport s'y attelle collectivement. Partout dans les territoires, la présence des centres de Préparation aux Jeux et la labellisation « Terre de jeux » avec des événements comme le forum « Terre de Jeux » à Montpellier le 13 décembre prochain permettent de faire de cet événement un outil de cohésion de toute une nation.

L'effet des jeux ne doit pas se terminer au soir de leur clôture, il doit en rester un héritage durable pour le pays. Alors que 25 % des Français ne pratiquent pas d'activité physique, l'effet des jeux doit permettre le développement d'une culture sportive, source d'éducation et de santé en lien avec un plan d'équipement sportif inédit (plus de 20 M€ en Occitanie) dont les principaux bénéficiaires sont les collectivités territoriales via les deux CREPS de Toulouse et de Montpellier.

« L'État s'engage aux côtés des CREPS de Toulouse et de Montpellier qui portent des ambitions fortes en matière de sport de haut niveau. Asseoir la France comme une nation sportive implique de consolider un modèle qui repose sur l'État, les CREPS, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et toutes les structures associatives dont le bénévolat est le ciment », Étienne Guyot.

¹ Les conférences régionales du sport sont chargées d'établir un projet sportif territorial (PST) qui a notamment pour objet : le développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire ; le développement du sport de haut niveau ; le développement du sport professionnel ; la construction et l'entretien d'équipements sportifs structurants ; la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives ; le développement des activités physiques et sportives adaptées aux personnes en situation de handicap ; la promotion de l'engagement et du bénévolat dans le cadre des activités physiques et sportives et la prévention et la lutte contre toutes formes d'incivilités (dopage), de violences et de discriminations dans le cadre des activités physiques et sportives pour toutes et tous.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)